

## ■ Comptes sur marge et ligne de crédit personnelle

### Qu'est-ce qu'un prêt sur marge?

Un prêt sur marge vous permet d'acheter des titres et de contracter des prêts en utilisant vos titres admissibles comme garantie.

En utilisant les titres détenus dans votre compte sur marge Edward Jones comme garantie de prêt, vous pouvez emprunter l'argent dont vous avez besoin sans avoir à obtenir un prêt traditionnel ou à vendre des titres.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le lien :

<https://www.edwardjones.ca/ca-fr/placements-services/choix-de-compte/liquidites-et-emprunts/prets-sur-marge>.

### Comment sommes-nous payés pour nos services?

Nous facturons des intérêts quand vous empruntez avec des titres détenus dans des comptes sur marge. Pour les prêts en dollars canadiens, le taux d'intérêt est lié au taux préférentiel effectif en dollars canadiens. Pour les prêts en dollars américains, le taux d'intérêt est lié au taux préférentiel effectif en dollars américains tant que le taux préférentiel est égal ou supérieur à 4,0 %. (Nous avons un taux d'intérêt de base de 4,0 % sur les prêts en dollars américains.)

### Comment votre conseiller en investissement est-il rémunéré?

Si vous empruntez des fonds grâce à un compte sur marge, la succursale de votre conseiller en investissement reçoit un crédit de profit et pertes. En conséquence, cela influe positivement sur l'admissibilité des conseillers en investissement à une prime de succursale. Nos revenus modifient la rentabilité globale d'Edward Jones et, en conséquence, peuvent influer sur les primes de succursale que votre conseiller en investissement reçoit.

Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis à titre d'information générale sur la façon dont notre société et nos conseillers sont rémunérés pour les services financiers que nous offrons. La rémunération peut varier en fonction du produit, du fournisseur et de la situation du client. Ce sommaire ne remplace pas les divulgations détaillées que vous recevez dans vos documents de compte, vos documents d'information sur les produits ou les conventions. Si vous avez des questions sur la façon dont votre conseiller ou notre société est rémunéré pour un produit ou un service en particulier, veuillez vous adresser à votre conseiller.